

Commission du conseil d'agglomération sur les grands équipements et les activités d'intérêt d'agglomération

Recommandations sur les musées montréalais

26 juin 2008

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION SUR LES GRANDS ÉQUIPEMENTS ET LES ACTIVITÉS D'INTÉRÊT D'AGGLOMÉRATION

Remercie les fonctionnaires qui ont participé au processus pour la qualité de leurs interventions au cours de l'assemblée publique et des séances de travail de la commission,

Reconnaît la qualité et la pertinence des présentations qui lui ont été faites par le Musée de Lachine, le Centre d'histoire de Montréal, et Pointe-à-Callière musée d'archéologie et d'histoire de Montréal;

Souligne la passion et l'enthousiasme contagieux qui animent les dirigeants des ces trois institutions;

Et fait les recommandations suivantes au conseil d'agglomération :

CONSIDÉRANT les 60 ans d'existence du musée de Lachine, sa vocation portant à la fois sur l'histoire et sur l'art contemporain et son rôle de premier plan dans l'offre culturelle et récréotouristique du secteur du Pôle des Rapides;

CONSIDÉRANT les 25 ans d'existence du Centre d'histoire de Montréal, l'importance de ses interventions et le développement de son expertise dans la valorisation de la diversité et la création de ponts entre les diverses communautés de la métropole;

CONSIDÉRANT l'importance du musée de Pointe-à-Callière dans le Vieux-Montréal, son rayonnement national et international, son ambitieux projet d'agrandissement et son statut de corporation autonome à but non lucratif;

CONSIDÉRANT la présence dans l'agglomération d'institutions muséales municipales ou fortement soutenues par des fonds municipaux et la diversité des statuts administratifs de ces institutions;

Musée de Lachine

R-1

Que l'administration confirme la mission du Musée de Lachine qui est de faire connaître et apprécier de l'ensemble des Montréalais et des visiteurs l'histoire et le patrimoine montréalais autour de deux axes spécifiques :

Le site de la Maison Leber-LeMoyne
Le patrimoine artistique Montréalais

Pour ce faire, il poursuit ses activités de diffusion, d'éducation et d'action culturelle :

- *en maintenant et développant son programme d'expositions temporaires en lien avec l'histoire de son site, avec l'histoire de Lachine, et avec ses collections ethno historiques et artistiques et cherche à les faire circuler dans l'ensemble de l'agglomération;*
- *en maintenant et développant ses activités d'initiation et de sensibilisation au patrimoine archéologique;*
- *en maintenant et développant ses activités de sensibilisation à l'art public;*
- *en maintenant et développant ses collaborations avec diverses institutions muséales et groupes communautaires pour l'animation, l'interprétation et la diffusion du patrimoine montréalais sur l'ensemble du territoire de Montréal*

R-2

Que le Musée de Lachine maintienne le cap sur ses priorités d'action pour les années à venir, à savoir :

- augmenter la visibilité du musée;
- améliorer le réseau de transport en commun afin de favoriser l'accès au musée;
- accéder à un budget d'acquisition;
- augmenter son pouvoir d'attraction au sein du réseau des musées montréalais;
- maintenir l'excellence en matière de recherche, d'expositions et de collection;
- maintenir l'excellence en matière d'activités éducatives et culturelles en faisant la promotion de ces activités auprès des conseils d'établissements scolaires et des organismes de participation des parents sur le territoire de l'agglomération ;
- réaliser un projet d'agrandissement.

Et qu'il se dote d'un plan d'action en conséquence.

R-3

Que l'administration étudie la possibilité de hausser le budget de fonctionnement du Musée de Lachine dans le but de soutenir la réalisation de sa mission et, notamment, la production de publications pour conserver la mémoire des expositions présentées.

R-4

Que le Musée de Lachine se penche sur la possibilité de contribuer à son rayonnement et à sa notoriété en présentant des expositions temporaires dans les lieux de diffusion culturelle municipaux sur le territoire de l'agglomération, là où les installations sont appropriées à de telles activités et en évalue la faisabilité technique et financière.

R-5

Que l'administration mandate les unités administratives compétentes, notamment le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle et l'arrondissement de Lachine, en collaboration avec le Musée de Lachine, pour identifier les moyens à mettre en œuvre pour développer des activités d'animation au parc René-Lévesque et dans les autres lieux où sont installées les sculptures extérieures de la collection du musée.

R-6

Que la priorité à court terme soit accordée à la mise en place de moyens pour stimuler la fréquentation du musée de Lachine et en faciliter l'accès notamment par l'installation d'une signalisation appropriée à des endroits stratégiques sur le réseau routier artériel et sur le réseau cyclable, et par l'intensification des activités de promotion des expositions et événements;

Que l'administration demande aux ministères québécois du Tourisme et des Transports de reconnaître le musée de Lachine, en raison de son statut de musée d'agglomération, parmi les institutions pouvant profiter de la signalisation touristique dans les zones permises des autoroutes 15, 20 et 40.

Centre d'histoire de Montréal

R-7

Que l'administration confirme la mission du Centre d'histoire de Montréal qui est de faire connaître et apprécier de l'ensemble des Montréalais et des visiteurs l'histoire de Montréal et le patrimoine matériel et immatériel présent sur son territoire par son exposition permanente et ses expositions thématiques itinérantes et la mise en valeur du patrimoine immatériel montréalais.

Pour ce faire, il poursuit ses activités de diffusion, d'éducation et d'action culturelle :

- *en maintenant et renouvelant au besoin une exposition permanente qui offre une lecture synthèse de l'évolution de Montréal;*
- *en maintenant et accentuant la mise en circulation dans l'agglomération de ses expositions thématiques;*
- *en maintenant et développant son approche de la diffusion du patrimoine immatériel Montréalais mettant en valeur les apports culturels de toutes les communautés à une identité commune;*
- *en maintenant et développant ses collaborations avec diverses institutions muséales et groupes communautaires pour l'animation, l'interprétation et la diffusion du patrimoine montréalais sur l'ensemble du territoire de Montréal;*
- *en maintenant et accentuant son rôle dans l'initiation des clientèles scolaires et des nouveaux arrivants à la vie civique montréalaise et à son patrimoine immatériel*

R-8

Que le Centre d'histoire de Montréal poursuive la mise en œuvre de son projet de développement 2008-2012, notamment :

- le renouvellement de son espace muséal et de son exposition permanente;
- l'élaboration d'une histoire inclusive attractive dans cet espace convivial accueillant la mémoire et l'histoire des Montréalais de toutes origines;
- le déploiement de sa fonction de centre d'animation et de diffusion municipal sur l'ensemble de l'île;
- l'élaboration d'un programme de formation et d'accompagnement favorisant la mise en valeur graduelle du patrimoine de la diversité dans les communautés et les arrondissements mêmes;
- la conclusion de partenariats permanents;

Et qu'il se dote d'un plan d'action en conséquence.

R-9

Que l'administration mandate le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle pour soutenir le Centre d'histoire de Montréal dans les démarches visant à obtenir les fonds nécessaires au renouvellement de son espace muséal et de son exposition permanente.

R-10

Que l'administration étudie la possibilité de hausser le budget de fonctionnement du Centre d'histoire de Montréal dans le but de soutenir la réalisation de sa mission et, notamment, la production de publications pour conserver la mémoire des expositions présentées.

R-11

Que le Centre d'histoire de Montréal renforce son expertise en collaborant avec les services municipaux, les arrondissements et les villes reconstituées dans divers projets d'exposition qui s'inscrivent dans sa mission.

Pointe-à-Callière

R-12

Que l'administration appuie activement les demandes de la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Pointe-à-Callière, auprès des deux niveaux de gouvernement pour le financement de son projet d'agrandissement.

R-13

Que l'administration soutienne la démarche de Pointe-à-Callière visant l'obtention d'un mandat national, à l'échelle québécoise, comme musée d'archéologie et demande au gouvernement du Québec d'apporter, en conséquence, un soutien financier récurrent au budget de fonctionnement de Pointe-à-Callière.

Que l'administration invite aussi Pointe-à-Callière à explorer les possibilités de reconnaissance officielle et d'obtention de soutien financier récurrent auprès du gouvernement fédéral.

Recommandations générales

R-14

Que l'administration mandate le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle pour étudier la création d'un programme d'aide aux pôles culturels et aux institutions locales à caractère muséal sur le territoire de l'agglomération;

R-15

Que l'administration mandate le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle pour jeter les bases, dans une perspective à long terme, d'une politique des musées municipaux.

R-16

Que l'administration appuie activement la création d'un *Quartier de l'histoire* dans le Vieux-Montréal, compte tenu du nombre d'institutions à vocation historique établies dans ce secteur et du potentiel exceptionnel pour la réalisation de projets majeurs affirmant l'identité de Montréal.